

Communiqué de presse
4 octobre 2016

Rencontres Extra du 17 au 28 octobre 2016

Les Experts de la DSN donnent rendez-vous aux entreprises partout en France

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS) organise les « Rencontres Extra ». Du 17 au 28 octobre dans toute la France, les acteurs de la protection sociale viennent aux côtés des entreprises pour les accompagner dans leur passage à la Déclaration Sociale Nominative (DSN). A l'approche de la généralisation de la DSN en 2017, ces journées d'information seront l'occasion d'apporter aux TPE-PME et aux associations des réponses concrètes et personnalisées à leurs questions.

« Entrepreneurs, responsables financiers, RH, experts comptables, tous sont concernés par la dématérialisation des déclarations sociales. Plus de 830 000 entreprises sont déjà entrées en DSN en France ! Cependant comme tout projet novateur, la DSN reste un cap à passer pour des milliers d'autres entreprises. Les Rencontres Extra constituent des moments privilégiés pour les guider et les rassurer dans cette étape » précise Elisabeth Humbert-Bottin, Directeur Général du GIP-MDS.

Une équipe de spécialistes aux côtés des entreprises en région

Les comités régionaux net-entreprises rassemblent l'ensemble des acteurs de la protection sociale de chaque région.



Des collaborateurs des organismes de protection sociale (OPS) sont à la disposition des entreprises, des associations, des collectivités territoriales et des experts-comptables de leur région pour les aider à mieux connaître et utiliser l'ensemble des services proposés par net-entreprises.fr, le site officiel des déclarations sociales. Véritables experts des déclarations sociales, ils sont particulièrement mobilisés pour accompagner les TPE au démarrage de la DSN.

Les Rencontres Extra, des événements dans toute la France

Chaque année, et ce depuis 5 ans, des semaines « net-entreprises.fr » sont organisées sur l'ensemble du territoire : des rencontres et événements créés, orchestrés et animés par chacun des comités régionaux. Ce sont les Rencontres Extra : un moment privilégié proposé aux entreprises pour venir rencontrer des Experts DSN. Ces journées se dérouleront cette année du 17 au 28 octobre 2016.

Chaque manifestation mettra à l'honneur :

- des conférences pour découvrir les avantages à adopter la DSN ;
- des forums et des tables rondes pour échanger et partager des retours d'expérience avec des entreprises témoins ;
- des rendez-vous individuels et des échanges personnalisés avec les Experts locaux sur les déclarations sociales.

Un enjeu : accompagner les entreprises à 3 mois de la généralisation de la DSN

Cette année est particulièrement importante puisqu'à compter de la paie de janvier 2017, toutes les entreprises devront être passées à la DSN dans sa forme complète (incluant l'ensemble des déclarations

dématérialisées détaillées ci-dessous*). Tout est mis en œuvre pour que chaque entreprise trouve la solution qui lui corresponde.

Pour retrouver le programme des Rencontres Extra 2016 en région :

<http://www.net-entreprises.fr/html/comites-regionaux.htm>

***Les déclarations remplacées par la DSN en « phases 1 et 2 » :**

- ✓ DSIJ : les attestations de salaire pour le paiement des indemnités journalières en cas de maladie, maternité, paternité, pour les régimes général et agricole de la Sécurité sociale,
- ✓ AE : les attestations employeur destinées à Pôle emploi, DMMO et EMMO : les déclarations mensuelles de mouvements de main d'œuvre (DMMO) pour les entreprises de 50 salariés et plus, et les enquêtes mensuelles de mouvements de main d'œuvre (EMMO) pour les entreprises de moins de 50 salariés,
- ✓ les formulaires de radiation destinés aux organismes complémentaires gérant les contrats collectifs (institutions de prévoyance, mutuelles, sociétés d'assurances)
- ✓ la DUCS : déclaration unifiée des cotisations sociales, adressée aux Urssaf et CGSS
- ✓ le BRC : bordereau récapitulatif des cotisations
- ✓ le TRA : tableau récapitulatif annuel
- ✓ le RMM : relevé mensuel de mission pour les ETT

***Les déclarations remplacées à compter de janvier 2017 en « phase 3 » :**

- ✓ Les formalités de recouvrement pour :
 - les institutions de retraite complémentaire et des institutions de prévoyance : DUCS et Bordereau de cotisations des mutuelles et des sociétés d'assurance
 - les formalités de recouvrement pour la MSA (Mutualité sociale agricole) : DTS (déclaration trimestrielle des salaires) et BVM (bordereau de versement mensuel)
 - les formalités de recouvrement pour certains régimes (CAMIEG, CNIEG, CRPCEN, CRPNPAC, CPRP SNCF, IRCANTEC)
- ✓ Le formulaire Cerfa 1330 pour la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)

En 2018, La DADS (déclaration annuelle des données sociales) sur les salaires 2017 pourra être remplacée pour l'ensemble de ses destinataires ayant démarré la DSN depuis janvier 2017.

Contacts presse :

Wellcom :

[Elsa Favreau](#)

[Gaëlle Ryoug](#)

01 46 34 60 60

GIP-MDS :

[Marie-Amélie Roguet](#)

01 58 10 47 28

wellcom
Image + Opinions



À propos du GIP-MDS

Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) a été créé en 2000 dans le but de mutualiser les moyens et les expertises des organismes de protection sociale en termes de dématérialisation, et de permettre aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée.

Fort du succès de net-entreprises.fr (4 millions d'entreprises inscrites, plus de 30 millions de télédéclarations et consultations en 2015), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN.

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnav, Pôle emploi, Unédic, Cnamts, MSA, RSI...) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs comme les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).